

# De plus en plus de citoyens traînent les Etats et les entreprises devant les

L'affaire Shell, aux Pays-Bas, a été un tournant, comme l'explique celui qui a fait plier le géant pétrolier, l'avocat Roger Cox.

**Tribune de Genève**

ENTRETIEN

VIRGINIE LENK

Nous n'avions jamais l'impression d'être David contre Goliath. Roger Cox a cette assurance d'un avocat qui a confiance en ses arguments. Le 26 mai 2021, les juges néerlandais du district de La Haye les ont suivis et ont forcé la compagnie pétrolière Royal Dutch Shell à réduire de 45 % ses émissions de CO<sub>2</sub> d'ici à 2030. Un verdict historique, qui en a entraîné d'autres depuis.

Partout, les citoyens saisissent la justice contre des Etats et des entreprises pour inaction climatique. Alors, sommes-nous à un tournant ? La justice est-elle devenue la dernière option pour sauver la planète ? Roger Cox, qui a fait plier le géant pétrolier, nous répond.

**Dans l'affaire Shell, la justice néerlandaise a estimé que le groupe pétrolier avait manqué à son devoir de diligence (« duty of care »). Qu'est-ce que cela signifie ?**

Le point clé est que les tribunaux du monde entier reconnaissent aujourd'hui que le changement climatique est devenu une question de droits humains. Si nous dépassons le seuil de réchauffement de 1,5 °C des accords de Paris sur le climat, nos droits fondamentaux à la vie, à la santé, à l'alimentation sont menacés. Les Etats ont le devoir de protéger leur population contre un tel réchauffement climatique, comme l'ont confirmé des jugements aux Pays-Bas et ailleurs. Dans l'affaire Shell, nous avons fait valoir que les entreprises qui ont un impact comparable à celui des Etats sur le changement climatique ont aussi ce devoir.

**Vous avez comparé Shell à un Etat ?**

Shell contrôle plus de 2,5 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>. Seuls quatre Etats – les Etats-Unis, la Chine, l'Inde et la Russie – émettent davantage. Shell a également une grande influence politique. Nous pouvons donc, à certains égards, les comparer à un Etat et dire qu'ils ont eux aussi une responsabilité dans la protection des droits de l'Homme et la résolution du problème climatique.

**Shell a fait appel de cette décision.**

Nous avons confiance en une nouvelle victoire.

**Le verdict aura-t-il un effet ?**

Il montre que si Shell réduit ses émissions de près de moitié, cela aura un impact pertinent sur la résolution de la crise climatique. Et que si une grande compagnie pétrolière comme eux réduit sa production de pétrole et de gaz, cela conduira à une certaine baisse globale de la consommation.

**La prochaine étape est-elle de poursuivre les PDG de ces compagnies, et les banques qui les financent ?**

Nous voulons que les grandes entreprises et acteurs financiers se transforment de l'intérieur pour prévenir le changement climatique et les violations des droits humains. Nous utilisons notre cas pour montrer qu'il existe également une obligation légale de le faire. Ce verdict a mis une pression supplémentaire sur les PDG, les conseils d'administration et les actionnaires de ces groupes à agir maintenant, sous peine d'être tenus responsables à l'avenir.

**Vous avez été le premier à attaquer un Etat pour inaction climatique. Les Pays-Bas ont dû réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> d'au moins 25 % à fin 2020. Y sont-ils parvenus ?**

Oui, même si la pandémie les a un peu aidés. Maintenant, il faut s'assurer que les objectifs pour 2030 seront atteints.

**Aujourd'hui, les Etats se cachent derrière la guerre en Ukraine pour rouvrir des centrales à charbon en invoquant les besoins de leur population. Comment peut-on les attaquer légalement sur ce point ?**

Comme le dit l'Agence internationale de l'énergie, si nous en sommes là, c'est parce que nous n'avons pas mené assez rapidement notre transition vers les énergies durables. Nous sommes encore trop dépendants des énergies fossiles. Rappelez-vous que la communauté internationale a adopté en 2015 la résolution de l'ONU sur les objectifs de développement durable à l'horizon 2030, et qu'une énergie propre à un coût abordable pour la population en fait partie. La situation actuelle nous montre que nous devons accélérer notre transition verte, non seulement en raison du changement climatique, mais aussi pour garantir une énergie abordable à l'avenir.

**A quel moment de votre carrière avez-vous décidé de mener ces combats pour le climat ?**

En 2006, j'ai vu le documentaire d'Al Gore, *Une vérité qui dérange*. En tant que père et citoyen concerné, j'ai réalisé que nous allions vers un désastre, que nous avions des solutions au problème, mais que nous ne faisons rien. J'ai ré-

fléchi à comment la loi pouvait être un instrument pour sortir de ce *statu quo*. Et je suis arrivé à la conclusion que ce devoir de diligence qu'ont les Etats et les compagnies de protéger nos droits humains était la solution.

**Que pensez-vous des actions coup de poing des activistes ? En fin de compte, n'est-ce pas la justice qui sauvera le climat ?**

La loi est très puissante, et c'est notre obligation morale d'utiliser cet instrument. C'est une force de nos démocraties fondées sur l'Etat de droit. Mais il est aussi évident que les politiciens, les hommes d'affaires, les citoyens dans la rue, tous doivent s'investir dans cette lutte. Nous avons besoin de tout le monde pour y arriver, car le temps nous manque.

**Les plaignants déboutés par les cours nationales recourent de plus en plus à la Cour européenne des droits de l'homme. Saluez-vous cette voie ?**

Pour moi, c'est une évolution formidable, car cela force la Cour à rendre une décision dans ces cas. Je pense qu'elle interviendra en faveur des plaignants, car, sinon, il y aurait une violation des droits de l'homme à l'échelle de l'Europe. Cela créera un énorme levier pour faire comprendre aux Etats européens ce qui est en jeu et quels sont leurs devoirs.

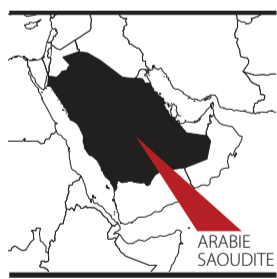
**Partout, les actions en justice se multiplient. Etes-vous optimiste quant à l'avenir ?**

Je suis réaliste. Nous allons vers un réchauffement de 2,7 voire 3 °C, et non le 1,5 °C que nous nous étions fixé. Pour garder le cap, nous devons réduire dans sept ans les émissions de moitié, et nous n'y sommes pas. Cela dit, je suis optimiste quant au mouvement des jeunes et à la prise de conscience générale. J'ai l'espoir que les messages envoyés par les tribunaux vont changer le comportement des entreprises et de leurs dirigeants.

*Nous voulons que les grandes entreprises et acteurs financiers se transforment de l'intérieur pour prévenir efficacement le changement climatique et les violations des droits humains*

”

## « Vision 2030 » : chiffré en milliards, le pari de l'Arabie saoudite



ANALYSE

LUTZ WÖCKENER

L'avenir se lit parfois dans les enseignements du passé. « La foi du désert est impossible dans les villes. Elle est à la fois trop étrange, trop simple, trop impalpable pour l'exportation et l'usage commun », écrivait T.E. Lawrence dans son récit de guerre *Les sept piliers de la sagesse*, paru en 1926. Ce que l'officier anglais, mondialement connu sous le nom de Lawrence d'Arabie, avait prédit et observé est toujours d'actualité : l'Arabie saoudite a toujours été et demeure un monde à part, difficile à cerner pour les personnes extérieures.

La pointe nord-ouest de cet immense pays en est actuellement le parfait exemple. En effet, c'est là que, depuis cinq ans et demi, se bâtit la « superville » de Neom : une oasis futuriste ultramoderne, comme sortie du néant du désert, qui dépasse toutes les visions de science-fiction, même les plus farfelues. Couvrant une superficie égale à celle de la Belgique, le projet devrait coûter au bas mot 500 milliards d'euros (460 milliards d'euros). C'est un peu comme si un vaisseau spatial avait atterri en plein Moyen Age.

En effet, dans le même temps, des exécutions continuent d'avoir lieu dans ce pays de 36 millions d'habitants. Les voleurs y sont amputés d'une main, et

ceux qui se rendent coupables de parjure se font arracher la langue. L'infidélité y est punie de lapidation, et les femmes victimes de violence domestique ne peuvent quitter le domicile conjugal que si leur tuteur légal masculin les y autorise. « Je fus mandé vers ces Arabes en étranger, incapable de penser leurs pensées ou de souscrire à leurs croyances », écrit T.E. Lawrence.

Tout comme le célèbre officier et archéologue, le monde du sport, 100 ans plus tard, désespère de décoder ce que l'Arabie saoudite a l'intention de faire dans les mois à venir, après que des décennies de normes, de coutumes et de traditions de tournois ont été dévaluées par des investissements saoudiens de plusieurs milliards.

Pour s'en convaincre, il suffit de s'adresser au PGA Tour, qui est depuis toujours la ligue d'élite du golf. En 2022, l'organisation américaine s'est vue dépossédée de son monopole d'un revers de main. Avec le LIV Golf Series, appelé Super Golf League, les Saoudiens ont créé leur propre circuit. Après avoir réussi à nommer la légende Greg Norman en tant que PDG, ils ont proposé des sommes astronomiques à l'ensemble de l'élite mondiale. Nombreux sont ceux qui n'ont pas su résister à l'appel des sirènes, qui se chiffraient à 400 millions d'euros par an. Le PGA Tour a ainsi perdu Mickelson, Johnson, Koepka, DeChambeau et bien d'autres

stars.

L'hémorragie touche également le milieu du football. Après une expérience difficile à Manchester United, Cristiano Ronaldo a décidé de quitter les avant-postes en fin d'année. Il aurait pu retourner au Real Madrid, rejoindre les rangs de Chelsea, voire porter les couleurs de Munich. Il était également en discussion avec Newcastle, club de Premier League racheté par les Saoudiens en 2021. Mais les cheikhs ont préféré faire venir le quintuple Ballon d'or directement dans le désert. L'une des deux superstars les plus emblématiques de ce millénaire touche certes 200 millions d'euros par saison, mais joue au Al-Nassr, loin de tout enjeu sportif pertinent.

L'autre superstar, Lionel Messi, fait depuis longtemps office d'ambassadeur officiel du pays.

**Des Jeux olympiques d'hiver en plein désert**

« Par le passé, et encore à l'heure actuelle, le Qatar achète sa place dans le sport européen avec le Paris Saint-Germain et, dans une moindre mesure, Barcelone et le Bayern de Munich », explique Tilman Engel. « Il investit donc dans des systèmes existants. L'Arabie saoudite, en revanche, fait plutôt de la disruption : elle détruit d'anciens systèmes pour y substituer sa propre création. » Engel, cet Allemand de 58 ans, a

travaillé pendant de nombreuses années dans la région en tant que conseiller économique et a notamment mis sur pied la ligue de football professionnel du Qatar. Depuis 2021, il travaille pour l'armée allemande.

Même si, contrairement au golf, les tentatives de se substituer à la Ligue des champions de l'UEFA en créant sa propre Super League ont jusqu'à présent échoué, l'Arabie saoudite a remporté de nombreux succès sur le marché des transferts des événements sportifs. La Supercoupe d'Espagne de football se jouera ainsi à Riyad au moins jusqu'en 2029. Le 19 mars, la Formule 1 a disputé pour la troisième fois le Grand Prix d'Arabie saoudite à Djeddah. Le pays a déboursé 90 millions d'euros pour accueillir le combat de boxe de championnat du monde des poids lourds qui a opposé Andy Ruiz Jr. et Anthony Joshua. Par ailleurs, si de nombreux joueurs de tennis professionnels n'avaient pas menacé de la boycotter, la Coupe Davis se jouerait désormais à Riyad. Dernière victoire en date : en février, le pays a obtenu le droit d'organiser la Coupe d'Asie de football 2027.

Et ensuite ? Plus rien ne semble impossible. Transformer Wimbledon en véritable tournoi sur terre battue ? Pour ceux qui n'y verraient qu'un mirage, rappelons que les Jeux asiatiques d'hiver se dérouleront, en 2029, au beau milieu du désert...

